



Déclaration liminaire CSA du 7 novembre

Comment débiter cette déclaration liminaire sans mentionner l'attaque au couteau qui a coûté la vie à notre collègue D. Bernard et blessé 3 autres personnels. Cette attaque meurtrière lâche et aveugle a meurtri toute la communauté éducative. La CGT Éduc'action a pu exprimer tout son soutien à sa famille et à tous les personnels et élèves de l'établissement. Trois ans après l'assassinat de notre collègue Samuel Paty et trois jours avant l'anniversaire de sa mort, la violence aveugle a encore frappé. L'état de sidération dans lequel toute la profession a été plongée est l'expression d'une incompréhension mais aussi d'une angoisse quand un des leurs est assassiné sur son lieu de travail en exerçant son métier. Nous ne pouvons pas tolérer qu'on puisse mourir du seul fait d'effectuer son travail.

Pour la CGT Éduc'action, l'École doit rester un lieu protégé de toute violence et de tout obscurantisme afin de garantir son rôle d'émancipation pour toutes et tous. Pourtant si l'École a ce rôle d'émancipation à jouer, elle ne peut à elle seule soigner tous les maux de la société.

C'est pourquoi nous sommes aussi inquiets de la fracture profonde et de fortes tensions qui risquent de s'installer dans notre pays attisé parfois par des discours qui loin d'apaiser, favorisent, au contraire, les raccourcis, les solutions simplistes et la stigmatisation d'une partie de la population.

Nous sommes aussi inquiets de discours haineux et menaçants de la part des milieux d'extrême droite envers des collègues qu'ils considèrent comme des « *islamo-gauchistes* » dangereux. C'est le cas par exemple pour notre collègue de l'académie du Nord qui, parce qu'elle a souhaité, en janvier dernier, organiser une sortie pédagogique avec une association d'aide aux migrants, a été vilipendée sur les réseaux sociaux dans les jours qui ont suivi le meurtre de Dominique Bernard. Des commentaires orduriers se sont enchaînés plongeant la collègue dans l'insécurité totale.

La réponse à tout cet épisode est comme très souvent et avant tout sécuritaire. S'il y a une volonté parfois sincère de protéger les personnels, il ne faudrait pas transformer les bâtiments scolaires en bunkers entourés de mur d'enceinte. De même, les élèves qui, pendant l'hommage, ont eu un comportement inadapté seraient, selon le ministre, sanctionnés par un conseil de disciplines. Si l'on doit, bien sûr, condamner ce genre de comportement, ne revient-il pas à la communauté éducative de l'établissement concerné de considérer la meilleure option à prendre dans ce genre de situation ? À noter le souhait d'Elisabeth Borne dans une interview mardi de généraliser des « *boutons d'appels* » dans les collèges et lycée pour pouvoir prévenir immédiatement le commissariat en cas d'intrusion. Est-ce une volonté aussi du ministère ? Dans tous les cas, ce tout sécuritaire comme les sanctions autoritaires ne sont pas forcément la réponse la plus efficace en particulier si ce n'est pas accompagné de mesures de prévention. Par ailleurs, ne faudrait-il pas plutôt donner à l'École des moyens humains en personnels ce qui permettrait certainement de redonner de la sérénité autant pour les personnels qui y exercent que pour les élèves.

Pendant ce temps, les personnels doivent aussi faire face à des situations de travail qui se sont dégradées au fil du temps, lentement insidieusement et qui pourraient bien se dégrader encore.

S'agissant de notre ministère, l'annonce de la suppression de 2200 postes d'enseignants a été très mal vécue par la profession qui voit là un désaveu de notre métier. Le « *faites mieux avec moins* » ne peut pas fonctionner indéfiniment en particulier au regard des annonces faites par le ministre lui-même sur les pistes envisagées : retour des écoles normales, recentrage des apprentissages sur les fondamentaux, fin des cycles, retour des classes de niveau, fin de la liberté pédagogique.

Ne parlons pas de la formation continue qui avec les mesures préconisées avec un 100% or face à face pédagogique en 2024 a une espérance de vie bien mince dans les années qui viennent.

L'inquiétude est forte aussi dans les lycées pros avec les nouvelles annonces faites par Mme Granjean sur l'année de terminale. C'est même une véritable levée de boucliers de la part de nos collègues qui ont l'impression que pour nos élèves de lycées pro : c'est toujours plus d'entreprises et toujours moins de poursuites d'études. Pour la CGT Éduc'action, c'est à l'opposé de ce qu'il conviendrait de faire pour que la voie pro ne soit pas une voie de relégation.

Concernant le lycée général, il y a l'annonce de la proposition d'une période de stage en classe de seconde. On ne comprend pas trop la finalité de cette période de stage pour cette tranche d'âge et au-delà de cela, des questions se posent à leur propos : qui va les encadrer alors que les lycées, à cette époque sont tout entier absorbés par les examens.

D'autant plus qu'on connaît les inégalités en la matière, avec les stages d'observation en 3^{ème}. Toutes les familles n'ont pas les réseaux nécessaires pour trouver une entreprise qui accepterait d'accueillir un jeune qui n'a pas d'expérience professionnelle et qui n'a pas vocation à l'insertion professionnelle de suite. Qu'à cela ne tienne ! Dans ces cas-là, le jeune peut s'engager pour un stage « *de cohésion* » à travers le SNU. On a l'impression que le gouvernement s'échine à trouver des idées pour sauver le SNU. On avait droit déjà à une promotion insistante avec les projets de classes engagées, on a désormais des séjours SNU quasiment imposés aux élèves qui n'auraient pas trouvé de stage en seconde. On ne cessera jamais de le marteler mais pour la CGT Éduc'action, le SNU est un dispositif qui ne correspond en rien à ce dont a besoin la jeunesse pour s'épanouir, s'émanciper et s'intégrer.

Par ailleurs, toujours sur le lycée, il n'y a eu aucune discussion concernant les programmes de certaines spécialités, sujet qui inquiètent les collègues qui considèrent que les programmes de ces spécialités sont beaucoup trop lourds pour l'épreuve.

Sur le collège, au regard des annonces du ministre le 11 octobre, nous nous opposerons toujours à toutes les tentatives de créer des groupes de niveau.

Pour répondre, soit-disant, à toutes les questions de la scolarité de la maternelle au baccalauréat, le ministère entame avec les organisations syndicales un travail sur les exigences du savoir avec seulement quelques semaines de concertation. Ce n'est pas ainsi que l'on pourra réformer profondément l'École.

Côté personnels, oui les personnels enseignants sont mis à rude épreuve avec tous ces dispositifs que ce soit le Pacte, les réformes en cours et à venir, mais les autres catégories ne sont pas épargnées par cette impression du toujours plus. C'est le cas notamment des personnels administratifs. En effet, dans les services, on déplore une explosion des heures supplémentaires avec les nouveaux logiciels qui ne sont toujours pas opérationnels. On constate de véritables abus dans certaines académies. Pourtant il y a bien un accord cadre national de 2001 qui n'est pas abrogé

et qui présente des garanties, faibles certes, mais qui peut éviter une déréglementation du temps de travail des personnels avec des applications différentes selon les académies. Il faudrait peut-être le rappeler.

C'est une catégorie, et nous avons eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises ici même qui voient leurs conditions de travail se dégrader considérablement. Ces personnels-là, sont en réelle attente de nouvelles grilles de salaires.

Cette pression incessante sur les personnels administratifs et le manque de personnels a une incidence sur le reste des personnels avec par exemple des retards de paies des AESH ou AED qui ont pu être constatés dans certaines académies comme l'académie de Versailles et Orléans Tours notamment. C'est plus que regrettable quand on connaît les salaires de ces personnels-là.

En conclusion, nous notons que beaucoup de commentateurs, de personnalités politiques ont rendu hommage durant cette séquence aux enseignant.es et plus généralement aux personnels de l'Éducation, il ne faudrait pas que ces hommages ne restent que des paroles. Au-delà des mots, il est temps de prendre conscience qu'il faut donner des moyens humains en conséquence à l'École et ne pas la voir sous un prisme néo libéral et réactionnaire avec une notion de rentabilité. L'École c'est l'avenir de notre jeunesse

Une question/remarque : académie de Créteil, problèmes avec des personnels administratifs à qui on a refusé des autorisations d'absences pour se rendre à des formations syndicales CGT ; raison invoquée ? Nécessité de service. (L'une d'entre elle travaille dans un CIO). Refus la veille pour le lendemain. Le matin même changement, autorisation acceptée. On a du mal à comprendre ces refus pour les personnels administratifs et spécifiquement dans cette académie.